Panorama de la transition énergétique

NOUVELLE-AQUITAINE

e5t

GreenUnivers
La référence du Green Business

2020 : nouveaux souffles, nouveaux horizons, pour construire le monde post-carbone

La crise économique, écologique et sanitaire a profondément marqué les esprits. Plus que jamais, les consom'acteurs doivent se mobiliser pour la relance économique tout en ayant comme objectif la neutralité carbone. Notre défi !

L'année 2020 marquera la rupture avec l'ancien monde.

Construire un monde post-carbone est-il réalisable, finançable et acceptable ? Cinq années ont passé depuis la COP21, et malgré les négociations en faveur du climat, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a démontré les limites de l'accord de Paris : les émissions de gaz à effet de serre sont de nouveau en hausse après une période de stagnation et les financements des engagements pris ne sont pas au rendez-vous.

Le point central de l'accord visait à limiter le réchauffement climatique à 2 degrés, voire à 1,5 degré. Selon certains experts, on atteindrait les 3 degrés en 2030 !

Cependant, selon la climatologue Valérie Masson-Delmotte, coprésidente du groupe de travail sur les sciences du climat du GIEC, « il n'est pas impossible de contenir le réchauffement de la planète, même à 1,5 degré. Cela demande des transitions sans précédent et d'agir extrêmement vite. Il faudrait que les émissions mondiales de dioxyde de carbone baissent de moitié d'ici 2030. Les solutions technologiques sont là. Il y a des leviers d'action à tous les niveaux de la société, du côté des États, des collectivités, des entreprises ou des citoyens. Mais il y a un enjeu de gouvernance, pour que ces solutions soient déployées le plus rapidement possible. »

La mobilisation de tous pour le climat sera-t-elle la solution pour atteindre les objectifs, sera-t-elle suffisante ? Les 21 et 22 octobre, e5t se mobilise pour réfléchir à la construction d'un monde post-carbone.

Myriam Maestroni
Présidente de la fondation E5T

Électricité renouvelable

En 2019, la Nouvelle-Aquitaine a couvert 22,8% de sa consommation d'électricité par sa production renouvelable, une proportion dans la moyenne nationale (23%). Deux filières se distinguent : le solaire et les bioénergies.

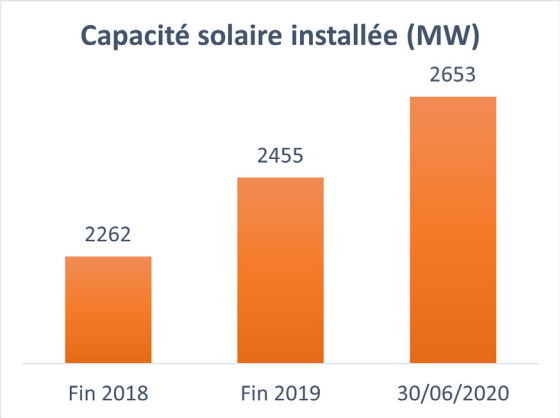

Source : Panorama de l'électricité renouvelable (SER, RTE, Enedis, ADEeF, agence ORE)

Le solaire a produit 3206 GWh en 2019. Ce qui a permis de couvrir 7,4% de la consommation électrique régionale, très nettement au-dessus du taux de couverture national (2,5% en 2019).

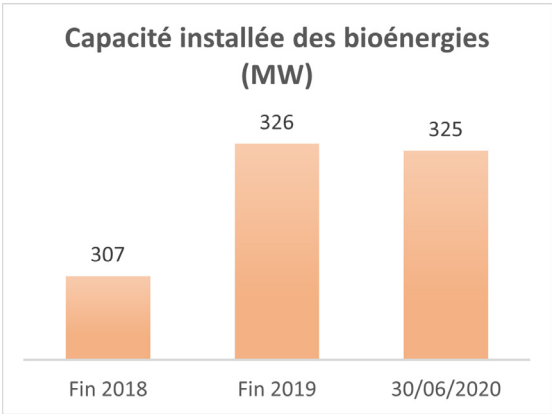

Source : Panorama de l'électricité renouvelable (SER, RTE, Enedis, ADEeF, agence ORE)

Les bioénergies – à base de biogaz, bois et déchets – ont produit 1472 GWh en 2019. Ce qui a permis de couvrir 3,4% de la consommation électrique régionale.

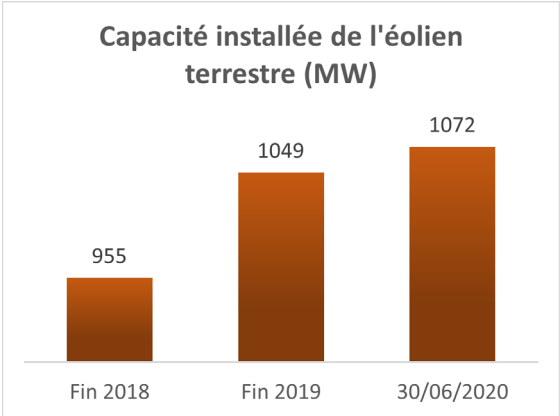

Source : Panorama de l'électricité renouvelable (SER, RTE, Enedis, ADEeF, agence ORE)

L'éolien a produit 2031 GWh en 2019. Ce qui a permis de couvrir 4,7% de la consommation électrique régionale, moins que le taux de couverture national (7,2% en 2019).

L'hydraulique a produit 3214 GWh en 2019, contre 3901 GWh en 2018. Ce qui a permis de couvrir 7,4% de la consommation électrique régionale. À titre de comparaison, le taux de couverture national de l'hydraulique était de 11,7% en 2019, mais avec de très fortes disparités régionales (de 0 à 40%). La production hydraulique repart à la hausse au premier semestre 2020. À capacité inchangée, elle a atteint au 30 juin en année glissante 3814 GWh. Ce qui représente 9,1% de la consommation électrique régionale. La Nouvelle-Aquitaine se classe cinquième région française en capacité et production hydraulique.

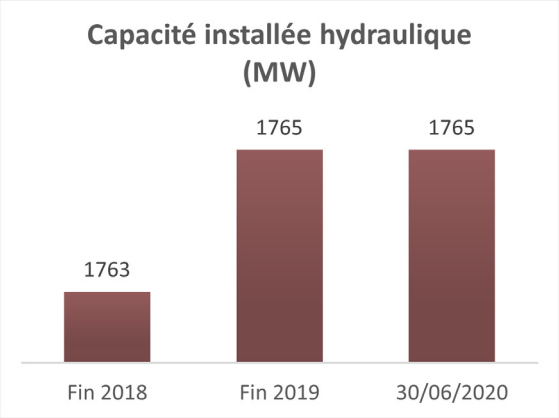

Source : Panorama de l'électricité renouvelable (SER, RTE, Enedis, ADEeF, agence ORE)

Biométhane

13 sites d'injection de biométhane et 94 projets dans la file d'attente début octobre 2020.

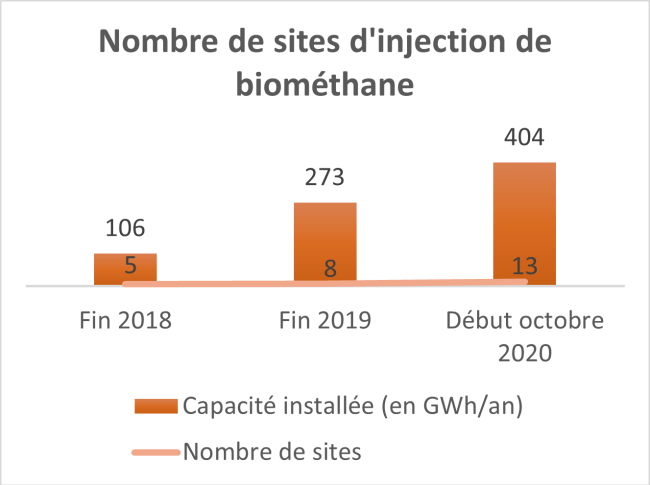

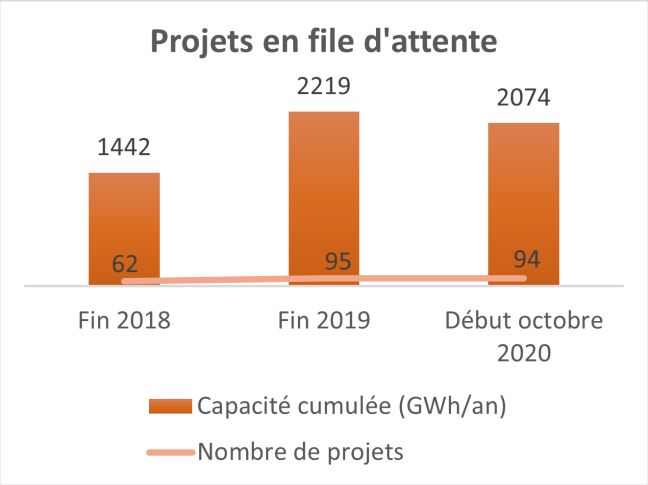

Source : Panorama du gaz renouvelable (SER, GRTgaz, GRDF, Térega, SPEGNN), complété des données existantes en open data

Réseaux de chaleur

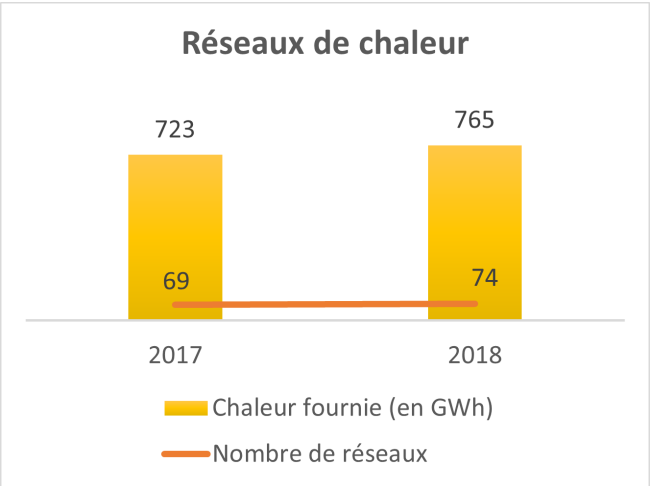

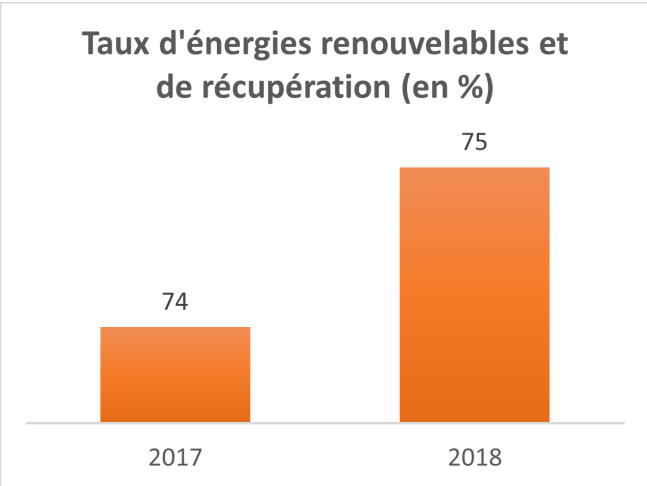

Source : enquête annuelle Fedene-SNCU en partenariat avec l'association Amorce

Les réseaux de chaleur de Nouvelle-Aquitaine étaient approvisionnés à 75% par des énergies renouvelables et de récupération (57% au niveau national) fin 2018. Biomasse et valorisation des déchets constituent la majeure partie des ressources.

Mobilité

3099 points de charge accessibles au public début septembre 2019, soit 51,7 points de charge accessibles au public pour 100000 habitants. La région se situe à la 5e place au niveau national.
Source : Gireve

Levées de fonds

3 sociétés des cleantech de Nouvelle-Aquitaine ont levé des fonds au 1er semestre 2020 pour un montant cumulé de 14 M€. La région arrive en quatrième position au niveau national.
Source : GreenUnivers

Françoise Coutant, vice-présidente de la région Nouvelle-Aquitaine, en charge du climat et de la transition énergétique

« L'APPROPRIATION LOCALE EST PRIMORDIALE »

Quelles sont les priorités de la transition énergétique en Nouvelle-Aquitaine ?

Notre démarche s'inscrit dans le triptyque « sobriété, efficacité énergétique et développement des renouvelables ». Nous avons par exemple adopté en juin un programme régional pour l'efficacité énergétique (PREE). Il vise à massifier la rénovation globale performante et bas carbone des logements privés, mais aussi à travailler sur le logement social et le tertiaire. La trajectoire prévoit de rénover 120000 logements par an. Pour cela, nous voulons déployer un service public de la performance énergétique de l'habitat pour accompagner les habitants à l'échelon intercommunal. La région a lancé un appel à manifestation d'intérêt et laisse jusqu'à fin 2021 aux territoires pour y répondre.

Comment déployer plus massivement les énergies renouvelables ?

Notre feuille de route Néo Terra adoptée en 2019 affichait déjà l'ambition d'atteindre 45% d'énergies renouvelables dans le mix régional en 2030, puis 100% en 2050. Notre schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet) fixe des trajectoires par filières, mais sans les décliner par territoires. Il faut dire que, sur le terrain, nous observons de plus en plus de réticences de la population. Il nous semble donc primordial de travailler sur l'appropriation des énergies renouvelables. Suite à un appel à projets lancé en 2017, une trentaine de collectifs de citoyens et d'acteurs locaux se sont constitués dans la région. La Nouvelle-Aquitaine possède par ailleurs désormais sur l'ensemble de son territoire des sociétés locales consacrées aux renouvelables, telles que des sociétés d'économie mixte. Au moins une par département. L'objectif est d'accompagner les parties prenantes pour qu'elles construisent elles-mêmes localement leur propre mix. Si elles privilégient une filière ou une autre, peu importe. L'important est de baisser les consommations et de développer les renouvelables, quelles qu'elles soient.

Crédit photo : Alban Gilbert

Et dans la mobilité, quelle est la ligne de conduite de la Région ?

Là aussi, l'enjeu est de réduire les consommations et de privilégier les sources renouvelables. A court terme, nous privilégierons les technologies matures, à commencer par l'électrique. Cela dit, nous avons également fixé l'objectif de consommer 30% de gaz verts en 2030, puis 100% en 2050, notamment pour la mobilité et en particulier la mobilité lourde. Cela concerne bien sûr le biogaz, mais début octobre nous avons également adopté une feuille de route sur le développement de l'hydrogène vert et la récupération d'hydrogène fatal. L'objectif est de structurer la filière en Nouvelle-Aquitaine, surtout autour des usages dans les transports. La région comprend une vingtaine d'entreprises déjà engagées dans l'hydrogène, tout comme des laboratoires ainsi qu'une dizaine de territoires : une navette et un projet portuaire à La Rochelle, des bus à Pau, un autre projet portuaire à Bordeaux ou encore une application de stockage, stationnaire cette fois, à Angoulême.

Rédaction en chef : Patricia Laurent **Rédaction :** Thomas Blosseville **Conception & maquette :** Floréane Marinier **Crédits une :** Pixinoo, Leadinglights, Neoen
Tous droits réservés. Une réalisation de GreenUnivers avec E5T, octobre 2020, Paris.
GreenUnivers Directrice de la publication : Laurence Benhamou. 19 rue Martel 75010 PARIS